



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Précisions de la Caisse des Dépôts concernant la réorganisation  
de son pôle de capital-investissement**

**Paris, le 13 juillet 2005** – Le quotidien « Les Echos », dans son édition datée du 13 Juillet 2006, a publié un article laissant entendre que la Caisse des Dépôts réorganise son pôle de capital-investissement afin de gérer le fonds de financement des PME annoncé par le Président de la République en janvier 2006.

La Caisse des Dépôts précise que la réorganisation de ses activités de capital-investissement résulte d'un audit stratégique mené en 2005 et s'inscrit dans un processus de simplification qui vise à en améliorer la lisibilité et l'efficacité.

Cette réorganisation n'est donc pas liée au nouveau dispositif de renforcement du financement des PME, dont la mise en œuvre relève du Gouvernement.

La Caisse des Dépôts est bien entendu prête à participer à ce dispositif dans des conditions qui font actuellement l'objet de discussions avec les Pouvoirs publics.

*Correspondant : Frédéric Levet – 01 58 50 31 79*

*Ce communiqué est consultable en ligne sur le site Internet de la Caisse des Dépôts :  
[www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)*

Communiqué de presse